

NOS DÉPÉCHES

A l'Assemblée Nationale

Athènes, 28 mars

Sur la proposition du général Danglis et de M. Stratos, appuyée par M. Gounaris, l'Assemblée Nationale ajournera ses travaux jusqu'à vendredi. Ce jour-là sera discutée la question nationale et le gouvernement exposerà son opinion sur les événements en cours et les conditions dans lesquelles il acceptera une discussion au sujet des propositions de paix.

(Bosphore)

La communication de la note des Alliés

Athènes, 28 mars

M. de Marcilly a remis à M. Batazzis, ministre des affaires étrangères, la note des Alliés sur les décisions prises pour la pacification de l'Orient.

Cette note qui se compose de 14 pages précise les conditions arrêtées par la Conférence de Paris et invite les Grecs et les Turcs à

désigner leurs délégués pour l'ouverture de négociations de paix. M. Batazzis a réservé sa réponse, déclarant qu'il soumettra ce document à l'examen du conseil des ministres.

L'impression générale n'est pas agréable. Les cercles ministériels eux-mêmes sont surpris de ces conditions.

(Bosphore)

M. Gounaris et les chefs de parti

Athènes, 28 mars

La situation du cabinet semble très difficile. M. Gounaris a convoqué pour demain tous les chefs de parti à l'effet de solliciter leur avis sur les événements actuels qu'il se réserve de leur exposer en détail et sur les mesures qu'il convient de prendre. On parle de la constitution probable d'un gouvernement de coalition.

(Bosphore)

tés de la façon la plus efficace : 1o par l'éloignement de la frontière projetée à une distance suffisante de Constantinople ; 2o par une neutralisation effective des territoires situés en dehors de cette frontière.

En outre, les ministres avaient à faire face aux incontestables réalités de la situation présente. Que l'attribution de la Thrace Orientale aux Grecs, par le traité non ratifié de Sèvres, soit considérée ou non comme un titre valable, les forces grecques occupent en fait cette région et le gouvernement hellénique exerce l'administration de ces territoires qui en outre renferment et ont longtemps renfermé une population grecque considérable et sur certains points prépondérante. Dans ces conditions, les trois ministres ne pouvaient assumer la responsabilité de demander à la Grèce, non seulement la complète évacuation de l'Anatolie que la Grèce, on doit le rappeler a été invitée par les puissances à occuper en 1919, mais en outre la complète évacuation de la Thrace Orientale. En conséquence et en raison de l'importance des considérations stratégiques exposées ci-dessus qui peuvent se résumer dans le désir raisonnable d'assurer la sécurité de la capitale et l'Etat Turc, en Europe, les ministres des affaires étrangères des trois puissances ont invité les autorités militaires à les aider de leurs avis techniques.

Ces autorités ont recommandé le tracé d'une ligne qui s'étendra du voisinage de Gavos, sur la Mer de Marmara, dans une direction Nord et Nord Est, vers la frontière de la Bulgarie qu'elle atteindra dans le massif occidental des Monts Strandja. Cette frontière laissera Rodosto, ville grecque, à la Turquie. Elle placera Babaeski et Kirk-Kilissé du côté grec de la frontière turco-grecque. La configuration topographique du pays garantit la sûreté de la frontière qui se trouvera en outre renforcée par la démilitarisation de tout le territoire de la Thrace Orientale à la fois du côté grec et du côté turc de la frontière.

Ainsi, les Grecs ne seront pas en mesure de menacer Constantinople et les Turcs ne seront pas à même d'attaquer les Grecs. L'inspection périodique de cette zone et des autres zones démilitarisées sera faite par des officiers alliés attachés aux contingents alliés de la presqu'île de Gallipoli dont l'occupation s'étendra à l'est, jusqu'à Rodosto.

Il a été examiné si des dispositions spéciales devaient être prises pour la ville d'Andrinople qu'il a été reconnu impossible de séparer des territoires environnés de la Thrace Orientale.

Smyrne qui reviendra à la Turquie et Andrinople qui sera conservée par les Grecs, se trouvent dans une situation assez analogue.

Les trois ministres sont tout disposés à entrer en communication amicale avec les gouvernements turc et grec, en vue de la conclusion d'un accord amical qui garantirait, aux éléments non turcs et non grecs des populations des deux villes, une équitable participation à leur administration et qui, en outre, sauvegarderait les institutions et les édifices religieux d'Andrinople.

Les trois ministres n'ont pas la prétention de penser que cette solution du problème de la Thrace sera accueillie chaleureusement par aucune des parties, ce problème ne peut-être aussi aisément résolu. Ils peuvent seulement recom-

mander cette proposition à l'opinion publique du monde, comme celle qui leur paraît la plus conforme à la justice et aux données de problème.

La question de Constantinople
En ce qui concerne Constantinople, les trois gouvernements désirent confirmer leur intention déjà exprimée de renoncer à la menace contenue dans le projet du traité de Sèvres de revenir plus tard sur la rétrocession (aux) Turcs de leur capitale. Ils confirment la restitution de cette ville à la pleine autorité du gouvernement du Sultan et ils sont en outre disposés à s'engager à retirer complètement, après la ratification du traité de paix, les troupes alliées qui l'occupent actuellement.

Le gouvernement turc sera invité à placer une garnison dans la ville, garnison qui constituera une force plus importante que celle qui était envisagée dans le traité de Sèvres.

Restent les questions suivantes :

Forces armées qu'aura la Turquie à l'avenir ;

Indépendance financière dont elle jouira ;

Modification ou abrogation des droits capitulaires dont bénéficient les étrangers.

Forces armées de la Turquie

Quant aux forces armées de la Turquie, les puissances alliées ne peuvent abandonner le principe qu'il a été reconnu nécessaire d'appliquer dans les traités conclus avec les autres Etats belligérants. Elles ne peuvent donc admettre de laisser continuer le système de la conscription. Les trois ministres seront prêts toutefois à examiner, avec le gouvernement turc, dans un esprit amical, la fixation d'une période à l'expiration de laquelle le système de recrutement, par engagements volontaires devra être établi dans ce pays.

En ce qui concerne la force numérique de l'armée turque, les ministres proposent d'accorder une augmentation (assez) appréciable des chiffres qui étaient contenus dans le traité de Sèvres ou qui ont été plus tard suggérés à Londres en 1921.

Les chiffres des forces qui sont aujourd'hui finallement proposés sont : gendarmerie 45.000 hommes ; armée régulière 40.000 hommes ; soit un total de 85.000 hommes qui dépassent très sensiblement le chiffre de 50.000 indiqué par le projet du traité de Sèvres.

Si le gouvernement turc désirait l'assistance d'officiers étrangers pour l'organisation de la gendarmerie mentionnée ci-dessus, ce qui aurait sans doute pour effet d'en augmenter la capacité, les ministres seront prêts à les mettre à la disposition du gouvernement turc.

Clauses financières

Les clauses financières du traité des Sèvres seront modifiées de manière à abandonner l'institution d'une commission financière, tout en conciliant le principe de la souveraineté turque avec la protection

des intérêts économiques alliés et avec les mesures de contrôle nécessaires pour assurer le paiement, aux alliés, des dettes turques d'avant-guerre et d'une indemnité fixée à une somme que les Turcs pourront être raisonnablement supposés en état de payer. La commission de la Dette d'avant-guerre sera maintenue, et une commission spéciale alliée de liquidation sera organisée pour remplir la mission ci-dessus définie.

Les capitulations

Quant au régime des capitulations actuellement existantes les ministres des puissances ont le désir d'assurer à la Turquie, dans la plus large mesure, l'indépendance économique compatible avec la protection légitime des intérêts de leurs nationaux. A cet effet, ils sont prêts à instituer, à Constantinople, dans un délai de trois mois, à date de la mise en vigueur du traité de paix, une commission composée de représentants de la Grande Bretagne, de la France, de l'Italie et du Japon, ainsi que de la Turquie, qui sera chargée de préparer avec l'aide d'experts techniques représentant les autres puissances jouissant des capitulations, des propositions en vue de réviser le régime capitulaire en matière fiscale. Ces propositions assureront l'égalité fiscale entre les ressortissants étrangers et turcs, tout en protégeant les premiers contre des taxations excessives et des abus dans la perception des impôts. Elles auront aussi pour objet de provoquer, avec le consentement des puissances intéressées, toutes modifications dans les taxes douanières qui seront nécessaires.

En ce qui concerne les capitulations en matière judiciaire, les ministres des puissances alliées renouveleront leur offre précédente d'instituer, dans la même période, une commission analogue pour préparer un plan de réforme judiciaire destiné à remplacer le régime des capitulations qui continueront provisoirement à subsister en attendant la mise en vigueur du plan proposé. Cette commission, dans laquelle la Turquie sera représentée, sera libre de recommander un système judiciaire mixte ou unifié.

Tels sont dans leurs grandes lignes les traits principaux du règlement que les ministres des trois grandes puissances, agissant au nom de leur gouvernement, ont, d'un commun accord, décidé de recommander. Ces propositions sont maintenant soumises en premier lieu au jugement des deux parties directement impliquées, et, en second lieu, mais non à un moindre degré, au jugement du monde civilisé. Il n'est pas besoin d'ajouter que le peuple ou le gouvernement qui les rejeterait de pair-pair, si un pareil malheur devait arriver, assumerait devant l'opinion publique de l'humanité une très grave responsabilité ; celle de reprendre une lutte qui a déjà profondément bouleversé deux continents et dont le renouvellement provoquerait de nouvelles ruines, de nouvelles dévastations et conduirait à un antagonisme permanent entre les races et les religions du Proche-Orient.

La Grèce et les Alliés

Athènes, 28. T.H.R. — Le gouvernement dépose hier à la Chambre hellénique le document renmis par les puissances alliées relativement à la question d'armistice.

Ce document dit en résumé que les trois ministres des affaires étrangères de France, d'Angleterre et d'Italie se sont réunis à Paris dans le but du rétablissement de la paix dans le Proche-Orient et, au décret d'établir des propositions pour l'évacuation de l'Asie Mineure, sans nouvelles pertes d'hommes et de biens. Les trois ministres pensent qu'il est de leur premier devoir de recommander instantanément aux gouvernements intéressés, la cessation immédiate des hostilités, puis suivent les conditions de l'armistice.

La réponse du gouvernement hellénique dit que, dès lors, de contribuer au rétablissement de la paix dans le Proche-Orient et, au décret d'établir des propositions pour l'évacuation de l'Asie Mineure, sans nouvelles pertes d'hommes et de biens. Les trois ministres pensent qu'il est de leur premier devoir de recommander instantanément aux gouvernements intéressés, la cessation immédiate des hostilités, puis suivent les conditions de l'armistice.

M. Stratos déclara que la question d'armistice est de la compétence exclusive du pouvoir exécutif, par conséquent il faudrait éviter toute discussion.

M. Gounaris déclara d'accord avec les orateurs ; puis il ajouta à sa déclaration que l'acceptation de l'armistice ne préjuge pas l'acceptation des conditions de paix.

A Smyrne

Une dépêche d'Athènes annonce que

tion des intérêts économiques alliés et avec les mesures de contrôle nécessaires pour assurer le paiement, aux alliés, des dettes turques d'avant-guerre et d'une indemnité fixée à une somme que les Turcs pourront être raisonnablement supposés en état de payer. La commission de la Dette d'avant-guerre sera maintenue, et une commission spéciale alliée de liquidation sera organisée pour remplir la mission ci-dessus définie.

Les capitulations

Quant au régime des capitulations actuellement existantes les ministres des puissances ont le désir d'assurer à la Turquie, dans la plus large mesure, l'indépendance économique compatible avec la protection légitime des intérêts de leurs nationaux. A cet effet, ils sont prêts à instituer, à Constantinople, dans un délai de trois mois, à date de la mise en vigueur du traité de paix, une commission composée de représentants de la Grande Bretagne, de la France, de l'Italie et du Japon, ainsi que de la Turquie, qui sera chargée de préparer avec l'aide d'experts techniques représentant les autres puissances jouissant des capitulations, des propositions en vue de réviser le régime capitulaire en matière fiscale. Ces propositions assureront l'égalité fiscale entre les ressortissants étrangers et turcs, tout en protégeant les premiers contre des taxations excessives et des abus dans la perception des impôts. Elles auront aussi pour objet de provoquer, avec le consentement des puissances intéressées, toutes modifications dans les taxes douanières qui seront nécessaires.

En ce qui concerne les capitulations en matière judiciaire, les ministres des puissances alliées renouveleront leur offre précédente d'instituer, dans la même période, une commission analogue pour préparer un plan de réforme judiciaire destiné à remplacer le régime des capitulations qui continueront provisoirement à subsister en attendant la mise en vigueur du plan proposé. Cette commission, dans laquelle la Turquie sera représentée, sera libre de recommander un système judiciaire mixte ou unifié.

Tels sont dans leurs grandes lignes les traits principaux du règlement que les ministres des trois grandes puissances, agissant au nom de leur gouvernement, ont, d'un commun accord, décidé de recommander. Ces propositions sont maintenant soumises en premier lieu au jugement des deux parties directement impliquées, et, en second lieu, mais non à un moindre degré, au jugement du monde civilisé. Il n'est pas besoin d'ajouter que le peuple ou le gouvernement qui les rejeterait de pair-pair, si un pareil malheur devait arriver, assumerait devant l'opinion publique de l'humanité une très grave responsabilité ; celle de reprendre une lutte qui a déjà profondément bouleversé deux continents et dont le renouvellement provoquerait de nouvelles ruines, de nouvelles dévastations et conduirait à un antagonisme permanent entre les races et les religions du Proche-Orient.

La question arménienne

Le Djagadarmard apprend de Londres que M. Lloyd George a déclaré que satisfaction sera donnée à la révolution soviétique par les délégués arméniens au sujet d'un débouché sur la mer. Le Premier ministre a ajouté que le général obéit aux décisions du gouvernement.

Le communiqué ajoute que le général obéit aux décisions du gouvernement.

La question arménienne

Le Djagadarmard apprend de Londres que M. Lloyd George a déclaré que satisfaction sera donnée à la révolution soviétique par les délégués arméniens au sujet d'un débouché sur la mer. Le Premier ministre a ajouté que le général obéit aux décisions du gouvernement.

A Smyrne

Une dépêche d'Athènes annonce que

UNE INTERVIEW DE M. NICOLAS POLITIS

les intérêts généraux en Orient

et l'intérêt particulier de l'Hellénisme

M. Nicolas Politis, ancien ministre des affaires étrangères de Grèce, a fait au Journal des Hellènes d'importantes déclarations sur le problème d'Orient tel qu'il se pose à l'heure actuelle.

Nous en extrayons les passages suivants :

Celui qui veut se faire une opinion sur les affaires d'Orient, doit laisser complètement de côté les récriminations que l'on peut avoir à formuler les uns contre les autres grands ou petits, soit sur les promesses réciprocement faites au cours de la guerre, soit sur la manière dont, ensemble et chacun séparément, on s'est comporté à l'égard des Turcs depuis l'armistice.

Le problème qui se pose aujourd'hui en Orient est de la plus haute gravité. Je n'hésite pas à dire que si on n'arrive pas à le régler promptement, on va au-devant d'un véritable désastre mondial.

Au sujet du mouvement kémaïste

un grand nombre de publicistes ont essayé de faire la lumière. Mais, en dehors des articles de journaux, le public peut depuis quelques jours se faire une idée très nette des origines et des tendances du mouvement kémaïste en lisant les livres très instructifs d'Umer Kiazim et de Michel Paliarès. Il y verra que, contrairement à ce qu'on a voulu lui faire croire, le mouvement kémaïste est bien antérieur à l'occupation de Smyrne par l'armée grecque ; que les gens d'Angora sont exactement les mêmes que ceux de l'ancien comité « Union et Progrès » qui avait préparé et fait la guerre à l'Entente ; que la politique d'Ankara, guidée par Berlin et Moscou, inspire par l'avidité

un grand nombre de publicistes ont essayé de faire la lumière. Mais, en dehors des articles de journaux, le public peut depuis quelques jours se faire une idée très nette des origines et des tendances du mouvement kémaïste en lisant les livres très instructifs d'Umer Kiazim et de Michel Paliarès. Il y verra que, contrairement à ce qu'on a voulu lui faire croire, le mouvement kémaïste est bien antérieur à l'occupation de Smyrne par l'armée grecque ; que les gens d'Angora sont exactement les mêmes que ceux de l'ancien comité « Union et Progrès » qui avait préparé et fait la guerre à l'Entente ; que la politique d'Ankara, guidée par Berlin et Moscou, inspire par l'avidité

un grand nombre de publicistes ont essayé de faire la lumière. Mais, en dehors des articles de journaux, le public peut depuis quelques jours se faire une idée très nette des origines et des tendances du mouvement kémaïste en lisant les livres très instructifs d'Umer Kiazim et de Michel Paliarès. Il y verra que, contrairement à ce qu'on a voulu lui faire croire, le mouvement kémaïste est bien antérieur à l'occupation de Smyrne par l'armée grecque ; que les gens d'Angora sont exactement les mêmes que ceux de l'ancien comité « Union et Progrès » qui avait préparé et fait la guerre à l'Entente ; que la politique d'Ankara, guidée par Berlin et Moscou, inspire par l'avidité

un grand nombre de publicistes ont essayé de faire la lumière. Mais, en dehors des articles de journaux, le public peut depuis quelques jours se faire une idée très nette des origines et des tendances du mouvement kémaïste en lisant les livres très instructifs d'Umer Kiazim et de Michel Paliarès. Il y verra que, contrairement à ce qu'on a voulu lui faire croire, le mouvement kémaïste est bien antérieur à l'occupation de Smyrne par l'armée grecque ; que les gens d'Angora sont exactement les mêmes que ceux de l'ancien comité « Union et Progrès » qui avait préparé et fait la guerre à l'Entente ; que la politique d'Ankara, guidée par Berlin et Moscou, inspire par l'avidité

un grand nombre de publicistes ont essayé de faire la lumière. Mais, en dehors des articles de journaux, le public peut depuis quelques jours se faire une idée très nette des origines et des tendances du mouvement kémaïste en lisant les livres très instructifs d'Umer Kiazim et de Michel Paliarès. Il y verra que, contrairement à ce qu'on a voulu lui faire croire, le mouvement kémaïste est bien antérieur à l'occupation de Smyrne par l'armée grecque ; que les gens d'Angora sont exactement les mêmes que ceux de l'ancien comité « Union et Progrès » qui avait préparé et fait la guerre à l'Entente ; que la politique d'Ankara, guidée par Berlin et Moscou, inspire par l

La Bourse

Cours des fonds et valeurs
28 mars 1928
fournis par la Banque de Banque

PSALTY FRERES

57 Galata, Mehmed Ali pacha han 57
Téléphone 2109

COURS DES MONNAIES

L'Or	667
Banque Ottomane	275
Livres Sterling	663
Francs Français	274
Lires Italiennes	154
Drachmes	111 50
Dollars	149
Lei Roumaine	21 25
Marks	9 25
Couronnes Autrich.	24 40
Levas	20 25
COURS DES CHANGES	
New-York	60
Londres	665
Paris	7 30
Genève	3 39
Rome	12 87
Athènes	215
Berlin	98 50
Vienne	21
Sofia	1 73
Bucarest	36
Amsterdam	
Prague	

CARNET MONDAIN

La Soirée Dansante du Cercle de la Jeunesse d'Orient

La « Jeunesse d'Orient » a dansé sa medî solâ à l'Union Française avec sa joie et son enthousiasme ordinaires. Et elle a été grâcée à l'aimable Présidente-Fondatrice du Cercle, Mme Salacha des Fougères, qui ne manque jamais de profiter des occasions qui s'offrent à elle durant tout le cours de l'année pour célébrer, à tour de rôle, les musées qui lui sont chères. Samedi c'était le tour de Terpsichore dont les adeptes, qui ne se comptent plus, se réunissent dans tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions sociales. Or, le Bal de mi-sénaire du Cercle de la Jeunesse d'Orient fut marqué au coin de ce je ne sais quoi de spécial que l'on retrouve dans toutes les manifestations organisées par le Cercle, qu'elles soient littéraires, musicales, scientifiques... ou dansantes. Et, pour en revenir à celle de samedi nous n'avons qu'à enregistrer, avec plaisir, le grand, le très grand succès qu'elle a obtenu.

D'ailleurs, rien n'avait été négligé et le résultat était escompté à l'avance. Le meilleur jazz-band de la ville faisait entendre les airs les plus entraînantes qui auraient fait danser même les plus profanes, grande affluance dont la qualité le disputait à la quantité. Les officiers alliés qui sont les enfants gâtés du Cercle étaient en fort grand nombre et durant tout le cours de la soirée, dans le boston comme dans le fox-trot, dans le tango comme dans le jazz, ils firent honneur au professeur de danse du Cercle. M. Vitalis qui lui-même donna une idée de sa science chorégraphique en exécutant avec sa dame, deux danses de scène qu'il fit, en présence des applaudissements chaleureux de l'assistance, recommencera à diverses reprises.

A minuit eut lieu le défilé traditionnel des masques pour la remise des prix dont le premier, une statue en bronze représentant une bouquette, véritable œuvre d'art sur colonnette de marbre Labrador échut à une jolie persane fraise et à Mme Pears ; le second prix, une coupe d'albâtre orange avec coquilles blanches fut décerné à Mme Rocher. Puis les danses reprirent de plus belle et se prolongèrent jusqu'au matin. A 6 h. on dut étendre les lustres pour dégager les danseurs à s'arracher à cette soirée.

En résumé et comme nous le disions en commençant, fête des plus réussies qui ajoute un nouveau chapitre à la série déjà longue des succès recueillis depuis plus de quatre ans par cette institution si mondaine et si française qu'est le Cercle littéraire et artistique de la Jeunesse d'Orient.

Ajoutons que pour clôturer dignement la saison, l'infatigable Présidente a déjà amorcé un gala chorégraphique avec des prix de valeur destinés aux meilleurs danseurs. Qu'on se le dise.

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE TURQUE

Trois ans après
Ali Kémal bey se demande dans le Pégam-Sabah ce qu'a gagné l'Anatolie depuis l'armistice par sa politique bellicose contre les puissances occidentales.

Lorsque Damat Ferid pacha a été rappelé à Paris après les événements de Smyrne, une proposition identique à la proposition d'armistice d'aujourd'hui en ce qui concerne le district de Smyrne avait été faite, il n'y était même pas question de la Thrace. Si nous n'avions pas engagé la lutte avec les puissances occidentales, notamment avec une d'entre elles, si nous n'ayions pas attisé le feu en Asie par nos aventures insensées en Perse, au Tonkin, en Afghanistan, nous aurions pu obtenir des clauses plus favorables.

D'une part le gouvernement d'Anatolie envoie Fahri pacha à Kaboul sollicitant en qualité de représentant politique, il expédie en outre des officiers en Afghanistan pour réorganiser l'armée afghane.

nous ne pourrons jamais dans ce cas

DERNIÈRE HEURE

La réponse de la Sublime Porte

Nous avons annoncé hier la remise à la Sublime Porte par le général Pelle, Haut-Commissaire de la République, du texte intégral des décisions prises à la Conférence de Paris. Le conseil des ministres, réuni aussitôt, a décidé de discuter ces décisions et d'y répondre.

Les décisions de Paris et les délibérations d'Angora

Moustafa Kémal a invité télégraphiquement Kiazim Kara-Bekir à faire connaître d'urgence son avis sur la décision de la Conférence de Paris concernant la question arménienne, décision qui sera examinée par l'assemblée nationale en présence de Youssouf Kémal bey, chef de la délégation kémaliste rentrant à Angora.

La mobilisation kémaliste

Le commissariat de la Défense Nationale a enjoint aux commandants des unités de réserve d'Angora, de Sivas, de Castamouni et de Konia de se tenir prêts pour l'envoi de ces unités au front occidental dans un délai de 15 jours.

Les habitants de Cilicie seront appelés sous les drapeaux

Dans sa séance du 25 mars, consacrée à l'examen des projets militaires, le conseil des commissaires d'Angora a décidé de ne plus renouveler le sursis accordé aux habitants de Cilicie en ce qui concerne leur appel sous les drapeaux. Comme on le sait, aux termes de l'accord franco-turc, les habitants de cette région étaient exemptés du service militaire jusqu'au 5 avril.

Des ordres ont été donnés pour l'organisation du recrutement à Mouhiddine pacha, commandant militaire de Cilicie. En outre, le commissariat de la défense nationale a adressé à Mouhiddine pacha un pli contenant des instructions strictes.

Les classes 1297 à 1317 (recrues, âgées de 21 à 41) seront de suite appellées sous les drapeaux. A la suite de celles-ci, seront recrues les classes 1318, 1296 et 1295 dont l'appel a déjà été proclamé dans les différentes régions de l'Anatolie. De cette façon un contingent important sera levé qui constituera le corps d'armée de Cilicie.

Les délibérations de Tchankaya

Moustafa Kémal a tenu dimanche dernier en sa résidence de Tchankaya une réunion à laquelle ont participé,

les commissaires de la défense nationale, des affaires étrangères, et les présidents des commissions des affaires étrangères et de la Défense nationale de la grande assemblée.

Les délibérations ont roulé sur la situation générale telle qu'elle résulte de la proposition d'armistice.

Youssouf Kémal à Inéboli

Aucune nouvelle officielle n'est parvenue à Constantinople au sujet de l'arrivée de Youssouf Kémal à Inéboli. Mais de source privée nous apprenons que celui-ci a débarqué à Inéboli hier dans l'après-midi.

Le torpilleur français qui l'y a conduit arrivera aujourd'hui à Constantinople ayant à son bord Hamid et Safvet beys.

Le cabinet britannique

M. Lloyd George a présidé aujourd'hui le conseil des ministres qui a élaboré le texte de la résolution de confiance en la politique du gouvernement touchant la conférence de Gênes.

Cette résolution sera soumise lundi prochain au vote de la Chambre des Communes.

A l'issue du conseil, le Premier britannique a été reçu en audience par le roi George.

(T. S. F.)

Les Etats-Unis et la conférence de Gênes

Le texte de la note du Département d'Etat américain adressée le 8 mars 1922 à l'ambassadeur d'Italie à Washington en réponse à l'invitation qui lui avait été faite pour sa participation à la conférence de Gênes, et dont nous avions parlé en son temps, comporte entre autres les passages suivants :

« Je regrette d'informer V.E. qu'à la suite de l'examen des résolutions adoptées à Cannes ainsi que du programme suggéré pour la conférence de Gênes, il a été jugé impossible de ne pas conclure que la conférence proposée n'est principalement une conférence économique. Etant plutôt de caractère politique, le gouvernement des Etats-Unis ne pourrait y participer d'une façon utile. Il ne saurait négliger la conviction claire et nette du peuple américain, qui, tout désireux qu'il soit d'accorder son assistance à la restauration économique de l'Europe — ainsi qu'il l'a déjà prouvé maintes et maintes fois — ne voudrait pas être entraîné sans nécessité aucune dans les questions politiques européennes. On pourrait ajouter en ce qui concerne la Russie que le gouvernement américain, désireux de faire tout son possible pour améliorer le bien-être du peuple russe envisage avec l'intérêt le plus vif et le plus amical toute démarche qui serait faite en vue de la restauration économique de la Russie et du rétablissement de sa puissance productive ; mais cette situation à notre avis ne pourrait être assurée avant qu'une action adéquate ne soit exercée par tous ceux qui sont les principaux auteurs responsables du désordre économique russe. »

Bien que le gouvernement des Etats-Unis ne croie pas devoir participer à la conférence projetée, il espère sincèrement que des progrès seront faits dans la voie menant vers la réglementation des questions économiques et financières urgentes dont la solution s'impose pour la restauration de l'Europe.

(T. S. F.)

le télégramme expose les décisions du conseil des Trois selon lesquelles la Turquie est restaurée dans presque tous les territoires réclamés par le pacte national, la Grèce obtient certains droits et certaines réparations, quant à l'Arménie, son sort est de nouveau confié à la S.D.N. Les deux lignes du télégramme qui dit que la S.D.N. est chargé d'aviser au moyen de satisfaire les vœux des Arméniens signifient qu'un accord n'a pu intervenir au sujet des projets d'annexion à l'Arménie de territoires de la Turquie de constitution d'un Foyer national arménien.

Nous savons fort bien que l'assemblée générale de la S.D.N. avait voté à l'unanimité au mois de septembre de l'an dernière la question de ce Foyer national et coulé son exécution au Conseil suprême. Ce dernier a aujourd'hui recours à la S.D.N. pour lui demander d'aviser au moyen de satisfaire les vœux des Arméniens.

On doit donc en conclure qu'il était beaucoup plus facile de réconcilier les Grecs avec les Turcs, de faire évacuer des territoires illégitimes, de restaurer la force de la Turquie que de restituer au peuple arménien martyr ne fut-ce qu'une partie de ses droits historiques. Il est ainsi offrir à la Grèce la compensation des sacrifices qu'elle a faits pour la cause des alliés mais il est impossible de disposer de quelques millions de livres pour remédier en partie aux blessures de ce peuple saigné à blâme.

Quelles sont donc les obstacles à la réalisation des aspirations nationales ? Il se trairait être question du mauvais volonté de la Turquie lorsque les alliés sont assurés à exécuter des décisions beaucoup plus graves.

Certes la S.D.N. indiquera des moyens tendant à la délimitation des frontières à la question de l'évacuation, à la conclusion d'un emprunt, à la désignation d'un Etat mandataire. Nécessairement, les puissants du jour vont donner suite aux propositions de l'aréopage international qui compte les représentants de 52 Etats lesquels portent tous jusqu'à unanimité un vif intérêt à la cause d'un peuple martyr. Cet atermoiement n'est pas toutefois un échec. C'est une nouvelle déception que nous éprouvons, sans doute due à l'opposition de la Turquie.

M. Poincaré, retenu à Paris par le président de la République en Afrique du Nord, M. Barthou, garde des sceaux, et M. Maurice Colrat, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, prendront la tête de la délégation française. Les trois autres délégués seront des techniciens qui seront désignés au cours du conseil spécial qui se tiendra mercredi soir à l'Élysée.

Le président du conseil avait d'abord exprimé le désir de confier la délégation à M. Viviani, ce qui aurait facilité les rapports entre la conférence et la Société des Nations. Mais M. Viviani avait dû décliner l'offre de M. Poincaré, ses occupations personnelles ne lui permettant pas de demeurer à Gênes comme on le jugeait nécessaire, pendant la durée entière de la conférence.

M. Schanzer à Paris

Paris, 28. T.H.R. — M. Schanzer, ministre des affaires étrangères italien, traversera mercredi matin Paris, de retour de Londres en route pour Rome.

N'ayant pu, durant son court passage à Paris, voir M. Poincaré en raison de la réunion du conseil des ministres, M. Schanzer prira le conseil Souza de venir avant la fin de la matinée au Quai d'Orsay pour mettre le président du conseil au courant de ses entretiens avec M. Lloyd George qui ont porté sur la conférence de Gênes.

— La vie drôle et la vie triste —

Dans le monde !

Cela se passait dans la taverne aristocratique de Mardiros à Ghélik Pacha. Les convives étaient d'une part les nommés Djémid, Ali Riza et le pompier Mahmoud, de l'autre une bande joyeuse qui prenait Kork, Assoudar Aleco et Hatchuk. Les chants turcs des uns alternait, se mêlant aux vœux de douzaine, avec les chants arméniens des autres. Mais l'ordre du programme fut quelque peu troublé au fur et à mesure que se multipliaient les petits verres. Si bien qu'à un moment les uns voulant placer leur mirette devant les autres, résulta une cacophonie générale, plus quelques têtes cassées et quelques coups de couteau. La police étant survenue sur ces entrefaites, le concert s'acheva au dépôt.

A Monrovia,

Et voici que la République de Liberia est annexée par l'Amérique. Annexée on presque, puisqu'elle se trouve désormais sous sa tutelle économique et administrative.

Qui pense-t-on de cet état soutenu de dépendance à Monrovia, la capitale du Liberia ?

La Monrovia, on ne pense rien. Le Président est bien trop occupé par son commerce de timbres-poste. Son temps est pris et il n'a pas le loisir de protester.

Et ses sujets sont gens sans passion. Leur principal souci est de vivre sage-

CINE "MAGIC", TAXIM

Le 6 Avril 1922

Au profit des pauvres enfants de Constantinople sous le Haut patronage de Lady Harrington

Pour la première fois à Constantinople de G. Rossini

STABAT MATER

Grand orchestre symphonique et chœur sous la direction du maestro N. KOUROFF avec la bienveillante participation de Mme A. Fayiell (soprano) et le concours des renommés solistes d'opéra : Mme K. Wassena (mezzo-soprano) Mr. F. De Neri (ténor) et Mr. N. Kondratief (basse).

Maîtrise du Chœur MIRABIAN Commencement à 6 h. 1/2 p.m. Billet en vente aux magasins : d'Andrea, Comendinger (Péra) et au guichet du théâtre « Magic ».

C'EST AU CINÉ-MAGIC que POLA NEGRI

ressuscitera à partir de vendredi 31 Mars

LA DUBARRY

les aventures, les amours, les intrigues de la célèbre maîtresse de Louis XV.

C'est là un spectacle de grand art, un des chefs-d'œuvre de la cinématographie moderne.

MOUVEMENT DU PORT

— LLOYD TRIESTINO — Le bateau AFRICA partira jeudi 30 Mars à 4 h. p.m. pour Varna et Bourgas.

Le bateau LEOPOLIS partira samedi 1er avril à 4 h. p.m. (ligne de luxe) (voie Canal de Corinthe) pour Pirée, Corfou, Brindisi, Venise et Trieste.

Le bateau PALACKY partira lundi 3 avril à 4 h. p.m. pour Bourgas, Varna, Constantza, Sulina, Galatz et Braila.

Le bateau CARINTHIA partira mardi 4 Avril à 4 h. p.m. pour Dardanelles, Salomique, Pirée, Patras, Corfou, Valona, Brindisi, Bari et Trieste.

Le bateau AFRICA partira samedi 8 Avril à 4 h. p.m. (ligne de luxe) (voie canal de Corinthe) pour Pirée, Corfou, Brindisi, Venise et Trieste.

Le bateau TRENTO part

Avariés

APPRENEZ

que ce guérison de votre triste mal ne dépendra pas de vous, car les merveilleuses découvertes modernes ont déjà arraché plusieurs millions de personnes au fléau redouté. Cette cure indolore, rapide, et d'un prix modéré n'interrrompt en rien les occupations et s'effectue discrètement à la Clinique Parisienne (Galata, Hâvâr Han No 7 au-dessus de la grande porte d'entrée) de 10-6 heures par 2 médecins spécialistes Parisiens.

Conseil d'Administration de la Dette Publique Ottomane

AVIS

Le 318me tirage des obligations des Chemins de Fer de la Turquie d'Europe (Lots Turcs) sera effectué en deux séances publiques, les 30 Mars et le 1er Avril à 10 heures à m. dans le local de la Dette Publique Ottomane, à Constantinople, avec le concours des délégués du Ministère des Finances, du Ministère des Travaux Publics et de la Banque Impériale Ottomane.

Constantinople, le 1er Mars 1922.

JEAN SOFIANOS

Marchand tailleur

PFRA, Place du Tunnel, No 6

Tissus anglais et français. Costumes et nouveautés de la saison.

Coupe anglaise et américaine garnant le corps. Travail soigné.

Arrivage des Etroites haute nouveauté pour la saison d'Elé.

Prix raisonnable et réduit.

A Vendre

1o Un immeuble contenant cinq appartements, de cinq pièces chacun, situé en un excellent endroit à Pétra.

2o Un magasin à Galata, Topçular.

Occasion exceptionnelle

Prix raisonnables

S'adresser : H. N. H. Andonian

Noradoungian Han Galata.

T. L. Pétra 2898.

Avec le printemps, les fêtes approchent.

C'est pourquoi une visite s'impose

AU RAFFINÉ

don la réputation n'est plus à faire.

Étoffes de toutes nuances et des meilleures fabriques anglaises, coupe irréprochable, élégance reconnue, tout concourt à faire de cette Maison, celle où tous vont s'habiller.

Deurt-Yol Azi, en face du Khédivial Palace, Grand'Rue de Pétra

HAUTE COMMISSION DES VENTES

Ministère des finances Téléphone Stamboul 1977

No 325. Adjudication définitive du samedi, 1er Avril 1922

Au dépôt de construction d'Osman-Capan : 7.050 pièces de pommeaux d'armoires et de fenêtres (en laiton porcelaine et verre) de diverses dimensions.

Au dépôt de matériaux de Sultan-Ahmed : vulcanisateurs ambulants contenus dans 15 caisses (en caoutchouc fondu et galvanisé) l'échantillon se trouve à la commission.

Au dépôt de fortifications de Piri-Pacha : 546 kilos de tuyaux neufs en laiton condensé, longs de 1 mètre 60 et d'un diamètre extérieur de 22 millimètres.

Au dépôt de Veznédjiler : 1000 kilos de fer trempé usagé pour roues, 1000 kilos de fer pour lits aux dimensions 70 sur 4, 3000 kilos de tuyaux en fer pour gaz et pour eau, de divers diamètres, 70 lits portatif usagés, 2000 kilos de rails de Decauville et de chemins de fer et de poutrelles, 15.000 kilos de vieux fer, 1 m de fer de gaz de 4 à 5 chevaux vapour.

A la fabrique de tissus de Deiterdar : 802 mètres de tuyaux jaunes d'électricité, 2500 mètres de tuyaux blancs d'électricité.

A l'atelier des membres artificiels de Gulhané : 15000 boîtes de conserves usagées en fer-blanc.

Au dépôt de Suleymanie : 34 machines à coudre « Singer » à pédale usagées, 12 machines à coudre « Singer » usagées sans pédale, 12 machines à coudre « Naumann » à pédale, 4 machines à coudre « Naumann » sans pédale, 5 machines à coudre « Hoor » à pédale, 4 machines à coudre « Hoor » sans pédale se vendront en bloc ou en détail.

Au dépôt de Saradjkhané : 4000 pelles usagées avec manches.

E. C. PAUER & C^{IE}

Siège Central: GÉNES

SUCCURSALES : Milan, Naples, Trieste, Fiume, Prague, Vienne, Budapest, Zurich, Marseille, Barcelone, Smyrne, Samsoun.

DIRECTION GENERALE POUR L'ORIENT

Erzeroum Han, Stamboul, Téléphone : Stamboul 1175.

Représentants exclusifs des :

J. ARON & Co INC. (New-York)

Exportation de TOUS les produits américains

Unione Stearineria Lanza GÉNES. Les plus grandes fabriques de bougies et savon.

J. Pradon et Cie. MARSEILLE. Coloniaux, sucre, riz et tous les produits français.

Santos Amaral Lida LISBONNE. La bien renommée fabrique de sardines et de conserves alaires.

Fabrique Galatéen de TURIN. Les fameux chocolats « Stelone » biscuits et cacao etc., etc.

Avant de placer vos ordres pour n'importe quel article téléphoner à St. 1175

BANCO DI ROMA

Capital versé :

Lires 150.000.000

Filiales et Correspondants dans le monde entier

Toutes les opérations de Banque,

de Change et de Bourse

CONSTANTINOPLE

GALATA, Camondo Han. - Tél. Pétra 890-891

STAMBOUL, Pinto Han. - Tél. St 1501-02

PERA, Gd'Rue de Pétra, No 837. - Tél. P. 3141.

Entrepôts, Sentari, (transit). Sirkedji

ATHINAÏKI
Gie Anonymed' Assurance
au Pirée
Assurances contre les risques
d'incendie et contre les risques
de Transports maritimes
en tous genres

Agents généraux à Constantinople :
Etienne Ziccalotti et Fils
Minerva Han No 31, 32, 36
Téléphone Pétra 947

Conditions avantageuses
Prompt règlement des sinistres

Gérant Djemil Sioussi, avocat

FEUILLETON DU « BOSPHORE » N. (1)

dans une espèce de sac de chanvre, son seul vêtement, les pieds nus dans des sabots

— C'est bien, dit le forgeron, mets ça par terre.

Il aspirait l'air prenant son mar-teau. Mais le reposant :

— C'est des gros clous que vous voulez ? demanda-t-il à Henny. Pour quoi c'est faire ?

— Oui, des gros clous, répondit le jeune homme. Pour la cloison, dans l'étable, entre les vaches et les porcs. Elle est pourrie... les porcs passent au travers, et dispersent la litière des vaches... De gros clous, comme ceux-là...

Il montrait de longues pointes à quatre pans, presque aussi complètement oxydées que la barre d'acier.

— Cœux là, c'a été fait dans le temps à la machine, dit le forgeron... Ils ne travaillaient que comme ça à la machine, les anciens, et on n'en forgeait plus chez nous. ça venait de loin... Mais voilà des siècles et des siècles.

... Henny ne s'expliquait pas très bien ce que c'était que cette barre d'acier ou de fer, toute rouillée, rectangulaire, avec de singuliers boursouflés des deux côtés, en bas et en haut que Pousse, le forgeron, venait de jeter sur son feu de charbon de bois. Saisissant un fragment de cette barre dans des forces pincées, un des fils de Pousse le tournait et le retournait, déjà rougi, avant de le cisailier. Son jeune frère, debout près d'un soufflet antique, en cuir rapiécé, activait le feu.

La femme de Pousse entra avec un seau d'eau : presque aussi grande et forte que son mari, les seins ballant

toiture de ce vieux bâtiment, l'Eglise, comme on disait ?

— J'y ai été, mais il n'y a plus rien. Rien de rien — que les grosses poutres de faîte.

— Oui, le reste est parti. On a tout rasé, à force d'y aller, les uns et les autres... Et c'est la même chose dans ces grandes maisons, les châteaux, qu'on appelle. Vous connaissez celui de Toué ? J'y suis allé l'autre jour, avec une corvée de chez nous. Nous avons enlevé les dernières pierres. Ça servira à remonter les murailles du bourg, au couchant. Elles n'étaient pas assez fortes...

— Je le sais bien : c'est par là qu'ils sont entrés, l'année dernière...

— Voilà de quoi me le rappeler mieux que vous, dit le forgeron, montrant sa jambe boiteuse, puis, d'un autre geste, une cicatrice bleue, minuscule et circulaire sur son épaule.

— Et ils m'ont tué mon garçon ! dit la femme... Ah ! si nous pouvions avoir de fusils ! Ils en ont, père qui a râpiss tout seul à en forger, ici... Où les avez-vous trouvés,

Eux !

— Il en reste quelques-uns, dit ceux que vous me montrez ? Dans la Henny, mais de la poudre ? Et si on

Chemin de fer Ottoman d'Anatolie

Ligne Hâdar-Pacha-Ada-Bazar

TRAINS

STATIONS	TRAINS											
	No 4 Pass.	No 100 Mixt.	No 6 Pass.	No 1052 Mixt.	No 8 Pass.	No 10 Pass.	No 12 Pass.	No 14 Pass.	No 16 Pass.	No 18 Pass.	H. M.	
Pont Karakeuy	7 25	8 30	19	11 65	11 0	13 0	15 50	16 50	18 26			
HAIDAR PACHA	7 50	8 50	10 25	11 2	11 25	14 10	6 00	17 05	18 45			
	8 0	9	11	11 40	11 40	14 15	16 05	17 20	18 50			
Kizil Toprak	8 14	10 40		11 55	12 25	16 28	17 33	19 03				
Bifurcation	8 18	10 44		11 53	12 28	17 48						
Gheuz-Tépê	8 25	10 51		12	12 38	16 36	17 40	19 04				
Erenkeuy	8 29	10 55		12 04	12 39	16 41	17 48	19 10				
Soniedjé	8 33	10 59		12 08	14 48	16 47	17 50	19 14				
Bostandjik	8 37	11 03	12 17	12 11	14 47	16 49	17 51	19 18				
Maltépê	8 47	11 36	11 13	12 17	14 57	16 53	18 04	19 22				
Poste R. D. klm. 16.6	8 5	11 24		12 26					19 32			
Kartal	9 00	9 50		12 48								
PENDIK	9 00	9 50		13 09								
	10	10 09		13 18								
Poste C. B. klm. 28.6	10 16	10 59		13 47								
Poste G. A. klm. 31.0	10 29	11 41		13 57								
Touzla	10 50	11 51		14 08								
Guebzeh	11 11	11 21		14 21								
Dil Iskéless	11 11	11 41		14								